

2021-2026

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Rapport pour la Commission
Consultative d'évaluation et de suivi

25 mars 2025



SYBERT

Edito

Le rapport que vous avez entre les mains est un document important dans la vie d'un syndicat de traitement des déchets.

Pourquoi me direz-vous ? Tout simplement parce que c'est le marqueur du chemin parcouru, de l'engagement de tous dans la réduction des déchets.

Ce point d'étape dans la réalisation du troisième Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du SYBERT, nous oblige à se poser et à regarder tout ce qui est mis en œuvre par nos services Prévention des Déchets, Valorisation organique et Communication. Que chacune et chacun en soit remercié.

D'ailleurs, j'avais débuté l'édito du rapport de lancement de ce PLPDMA par ces mots : « La mobilisation depuis de nombreuses années des agents et des élus du SYBERT est indéniable. » poursuivant mon message en soulignant que ce troisième PLPDMA du SYBERT se voulait ambitieux car devant être partagé par tous les acteurs du territoire.

J'estime que chacun dans sa structure, dans ses fonctions, contributeur direct ou non de ce programme peut en être fier car nous sommes au rendez-vous.

Je ne tiens pas à détailler les motifs qui me permettent cette affirmation, vous laissant le loisir d'en prendre connaissance tout au long de ces pages.

Ceci étant, je ne résiste pas au plaisir d'évoquer le succès des trois éditions de notre « Fête de la réparation et du réemploi » qui s'est installée dans nos habitudes ou celui de l'accompagnement des établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire pour preuve l'afflux des candidatures. Mais cette réussite concerne aussi des actions moins évidentes et pourtant nécessaires : promotion des protections hygiéniques lavables, des changes lavables...

Un écueil parce qu'il faut aussi regarder les choses telles qu'elles sont, réside dans la dépense d'énergie qu'il faut déployer pour entraîner le grand public durablement dans ces démarches. Mais l'exemplarité du SYBERT qui est souvent mise en avant est le meilleur argument de motivation.

Une grande satisfaction de 2024 fut l'inauguration du local pédagogique offrant les meilleures conditions d'accueil d'un public aussi varié que les groupes de scolaires, les associations, les entreprises ou que nos partenaires. Nous nous appuyons sur ce nouvel outil pour marteler notre message : la réduction du poids de nos déchets passe par un changement de comportement ! Il faut avoir de la sobriété dans l'acte de consommer, il faut réfléchir au devenir des déchets et les voir le plus fréquemment possible comme une potentielle ressource.

C'est bien parce que le SYBERT est dans cette logique qu'en décembre 2022, le SYBERT s'est vu attribué le label 3 étoiles « Territoire engagé en transition écologique » par l'ADEME, en reconnaissance de l'ensemble de ses actions en faveur de l'économie circulaire ; devenant ainsi l'une des trois premières collectivités en France à obtenir ce niveau de labellisation.

Grande est donc ma satisfaction de vous présenter ce rapport d'étape.

Olivier LEGAIN

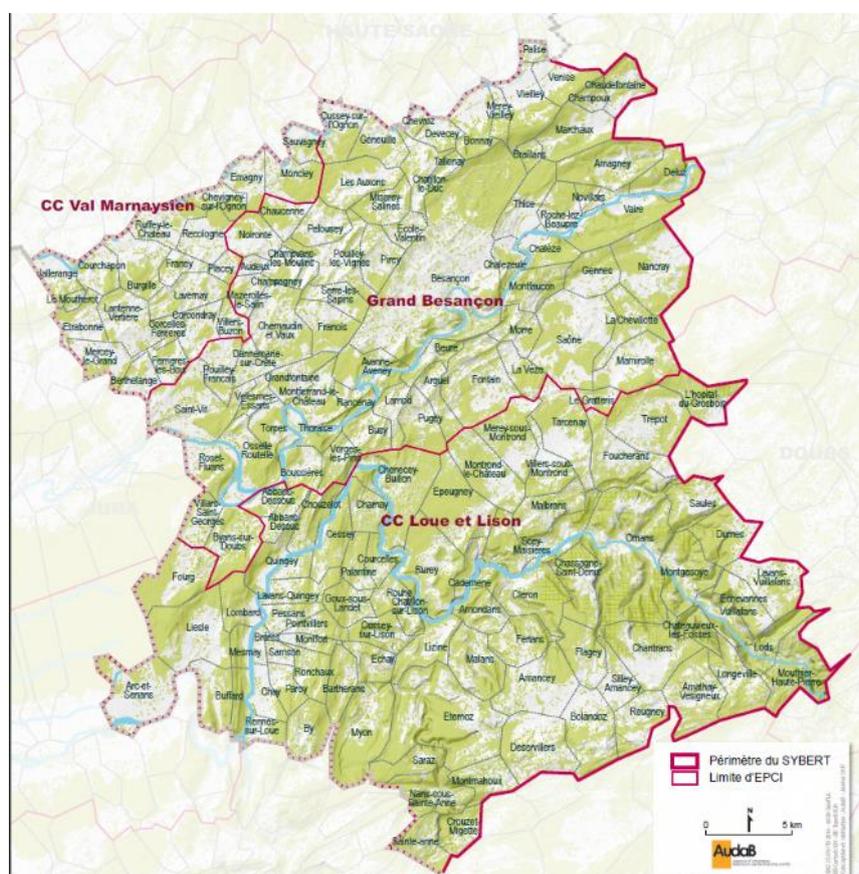
Vice-Président en charge de la prévention des déchets

1. Présentation du SYBERT et ses compétences

Le SYBERT est un syndicat mixte à vocation unique. Il est compétent pour :

- le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, de recyclage ou de stockage qui s'y rapportent,
- les éco-centres (ex. déchetteries) pour la gestion des hauts et des bas quais,
- la prévention, y compris la gestion des locaux ressourceries et le compostage local,
- le transfert des déchets (gestion des hauts et bas de quais).

Le SYBERT compte 3 adhérents, couvre 161 communes, 230 092 habitants en 2024, sur une superficie de 1 250 km².



Adhérents (2024)	Nombre de communes	Population municipale
Grand Besançon Métropole (GBM) espace	68	197 494
Communauté de Communes Loue Lison (CCLL)	72	25 338
Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) pour les communes situées dans le Doubs	21	7 260
TOTAL	161	230 092

Le SYBERT est composé de :

- 45 élus titulaires et autant de suppléants qui ont désigné le Bureau composé d'1 président, 8 vice-présidents, 2 conseillers syndicaux délégués et d'1 représentant de chaque EPCI membre
- 82 personnes en activité : 65 agents techniques, 15 agents administratifs et 2 agents en filière animation soit 65 emplois permanents et 17 temporaires

1.1 Prévention des déchets

Le service Prévention des déchets est composé de sa responsable, de quatre animateurs et d'un chargé de mission Economie Circulaire.

L'équipe met en œuvre le 3ème Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SYBERT pour les années 2021-2026 ainsi que des actions plus spécifiques liées à l'économie circulaire.

Le service pilote le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) et le référentiel Economie Circulaire.

Le SYBERT développe et perfectionne, tout au long de l'année, ses propres outils d'animation et en acquiert occasionnellement auprès de structures spécialisées en éducation à l'environnement. Ainsi, il dispose de matériels pédagogiques variés : expositions, espace d'animation mobile et outils d'animation pour stands ou ateliers et depuis 2024, d'un espace pédagogique dédié.

Financement du service Prévention :

	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement (Compte administratif)	363 000 €	325 000 €	430 000 €	480 000 €
Dépenses de fonctionnement (Compte administratif)	0	8 000 €	26 000 €	22 000 €
Contribution (€/hab)	1,8	2,3	2,3	2,3

1.2 Valorisation organique

Le service Valorisation Organique a poursuivi les actions de développement du compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des sites de compostage de quartier et de village, la communication et la formation à la pratique du compostage. L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2024, de l'obligation de tri des déchets alimentaires pour tous avait été anticipée dès 2022 avec l'installation de nombreux sites de compostage collectifs, mis à la disposition des usagers sur le territoire. Le déploiement s'est poursuivi en 2024 en vue de consolider le maillage existant, afin de pouvoir proposer une solution de compostage de proximité à tous. Les ventes de composteurs à tarif subventionné ont également été multipliées afin de répondre à la forte demande des usagers.

Le service Valorisation Organique a également assuré la gestion de la filière co-compostage des déchets verts reçus en éco-centre avec des effluents d'élevage (soit environ 13 000 tonnes de déchets verts.)

Un nouveau service a été mis en place et proposé aux communes en 2024 : l'organisation de session de broyage de proximité, permettant aux habitants de limiter leurs trajets en déchetterie, et de pouvoir bénéficier de broyat à valoriser sur leur terrain en paillage ou compostage.

1.3 Eco-centres / Déchetteries

Le SYBERT gère un réseau de 16 éco-centres. Il poursuit sa politique d'amélioration de l'accueil du public et de développement de filières afin d'augmenter la valorisation matière (recyclage) et énergétique. L'ensemble des habitants du SYBERT peut accéder à ces éco-centres. Un badge d'accès est obligatoire pour tout usager des éco-centres. Fin 2024, le SYBERT a distribué un peu plus de 115 700 badges. Avec les nouvelles REP, les agents des éco-centres pratiquent 56 gestes de tri différents pour les 28 filières en place.

1.4 Tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers

Le SYBERT dispose d'un centre de tri mis en service en mars 2012. Sa capacité est de 20 000 tonnes par an pour le tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers.

Depuis mi 2016, les habitants du SYBERT bénéficient de l'extension des consignes de tri : tous les emballages plastiques sont collectés et triés, y compris pots, barquettes et films.

Les machines effectuent 80 % du travail et les hommes réalisent un contrôle qualité, enlevant les éléments indésirables des flux de matière.

11 matières sont triées dont 8 sont mises en balles (4 sortes différentes de plastiques, le papier, les métaux ferreux, les briques alimentaires et les cartons), 1 en paquet (métaux non ferreux) et 1 en vrac (certains papiers). Les refus sont compactés en caisson puis envoyés à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

1.5 Tri des encombrants valorisables issus des éco-centres

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des éco-centres. Elle a été mise en service à partir de juillet 2015 et est composée d'un bâtiment de 3 000 m², comprenant une zone de stockage amont des encombrants en vrac avec tri à la pelle-grappin, une zone de stockage aval des matières en bennes ou en casiers et une zone de conditionnement (mise en balle et démontage).

La zone de conditionnement comprend un atelier de déjantage des pneus et une presse à balle.

1.6 Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 35 000 tonnes par an d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon - Port-Douvot.

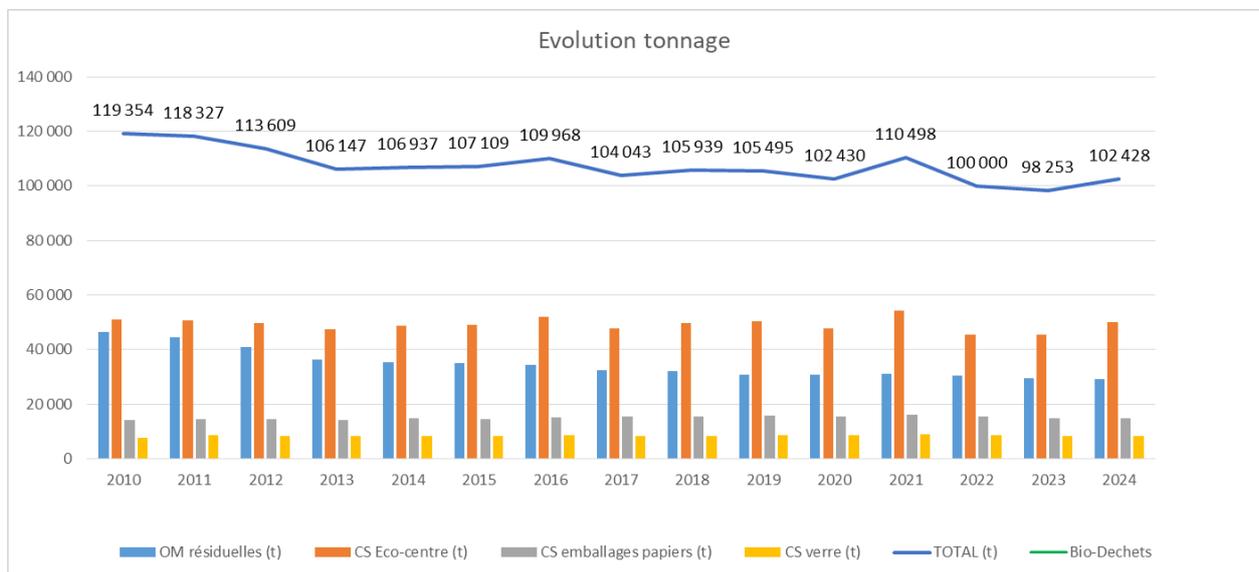
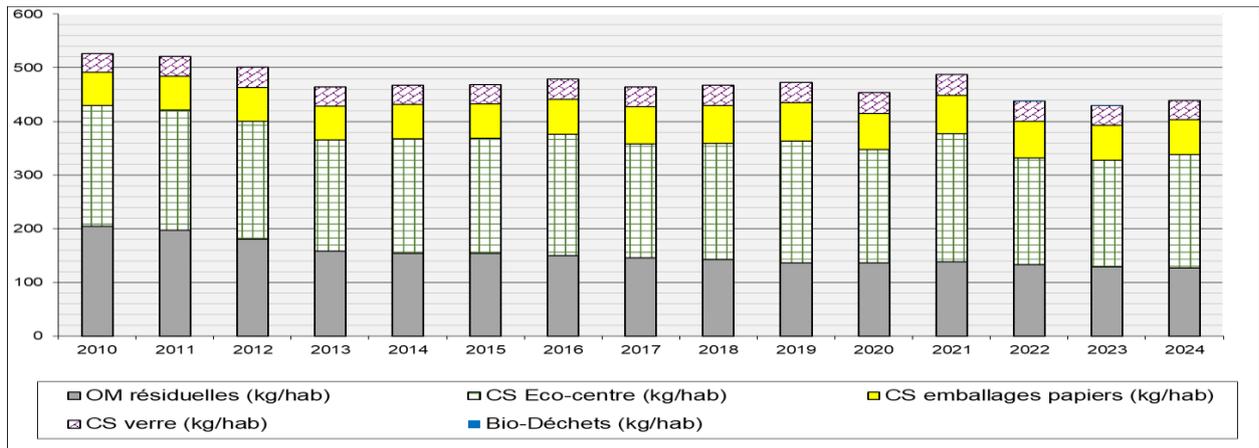
En janvier 2022, un des deux fours datant de 1976 a définitivement fermé.

2. Bilan matière : résultats et objectifs

2.1 Bilan des tonnages en 2024

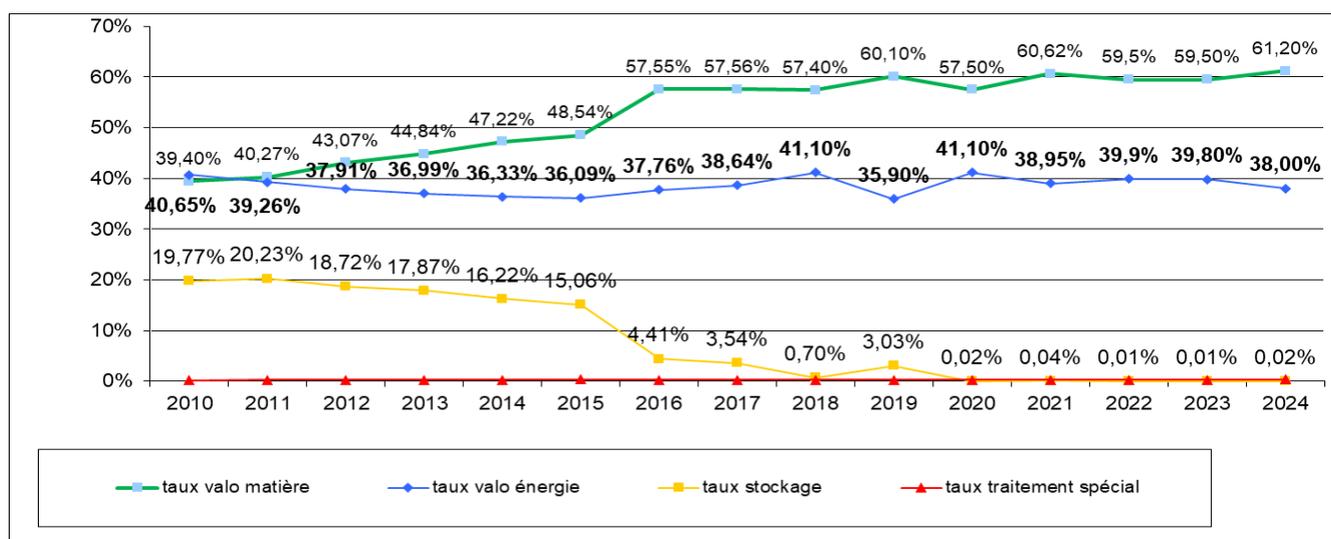
Tonnages traités	Total 2024	ratio (%)	Total 2023
Collecte sélective verre	8 363	8%	8 435
Collecte sélective papier emballages	14 961	15%	14 894
Eco-centres	49 924	49%	45 348
Ordures ménagères résiduelles	29 180	28%	29 580
TOTAL	102 428		98 257

2.2 Evolution des déchets collectés depuis 2010



Evolution des tonnages (kg/habitant)	2010	2024	Evolution
Ordures ménagères résiduelles	204	126,8	-77,2
Déchets Ménagers Recyclables	97	101,3	+4,3
Eco-centres	225	211,2	-13,8
Total	526	439,3	-86,70
dont stockage	10	0,06	-9,94
Taux de valorisation matière	40 %	61,2 %	+ 21,2%
Taux de valorisation énergie	41 %	38,0%	-3,0%
Taux de valorisation	81 %	99,2 %	+18,20%

2.3 Évolution des taux de valorisation matière et énergétique



2.4 Objectifs 2025 et 2031 au regard de la loi AGEC et du Plan régional de prévention et gestion des déchets

Sur son territoire, les politiques volontaristes menées par le SYBERT et ses adhérents en faveur de la réduction des déchets et du recyclage ont porté leurs fruits.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs au regard des obligations réglementaires et du niveau de départ du SYBERT.

	Résultats SYBERT (kg/hab.)		Objectifs PRPGD / AGEC	
	2010	2024	Déclinaison théorique	
			2025	2031
Objectifs global région			475	448
Déclinaison SYBERT	526	439,3	447	421
OMR	204	126,8	135	131
Eco-centres	225	211,2	196	174
<i>Dont déchets verts en éco-centres</i>	65	75	60	40
<i>Dont inertes en éco-centres</i>	42	44	42	42
<i>Dont déchets hors inertes et DV</i>	118	120	94	92
DMR (avec Verre)	97	101,3	116	116

Seules les données 2024 relatives aux éco-centres laissent à penser que l'objectif de 196 kg/hab en 2025 sera difficile à atteindre. L'effort doit porter sur les apports en déchets verts qui augmentent sensiblement.

3. Élaboration du PLPDMA 2021-2026 et gouvernance

3.1 Mise en place d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le SYBERT a lancé le processus d'élaboration de son 3^{ème} PLPDMA en mai 2021.

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est composée de différents membres :

- les élus de la Commission Prévention-Compostage du SYBERT
- les Vice-Présidents déchets élus au sein des communautés adhérentes au SYBERT
- les techniciens déchets des adhérents du SYBERT
- les partenaires institutionnels (ADEME, Région)
- les chambres consulaires (CMA, CCI, CA)
- les partenaires associatifs (ASCOMADE, Café des pratiques, CLCV, Emmaüs, Envie FC, FNE Doubs, Tri, Trivial Compost, UFC Que Choisir, Vélocampus, Zéro Déchet Besançon)
- les agents du SYBERT des services Prévention et Communication

La CCES est activement associée à l'élaboration et au suivi du PLPDMA. C'est un véritable lieu de débat et d'échange de points de vue, à vocation prospective.

Les avis et travaux consultatifs émanant de la CCES sont transmis à l'exécutif de la collectivité en charge du PLPDMA, qui reste décisionnaire.

Il s'agit donc de combiner et d'articuler la gouvernance du PLPDMA, en y associant l'ensemble des acteurs impliqués, avec la gouvernance de la collectivité porteuse du PLPDMA, à travers ses instances propres.

3.2 Organisation d'ateliers de co-construction

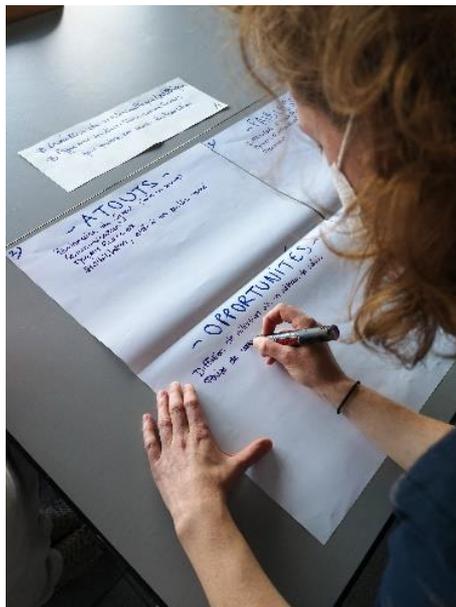
Les membres de la CCES ont été invités à une série de 3 ateliers de concertation entre le 28 mai et le 17 juin 2021.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- présenter les enjeux du SYBERT sur les années à venir (Projet de mandat 2021-2026, chiffres clés de production de déchets, typologie de déchets à fort enjeux...)
- ouvrir des pistes de collaboration ou de partenariat concrètes à la fois entre le SYBERT et ses partenaires et entre les partenaires eux-mêmes
- faire émerger des pistes d'actions nouvelles à intégrer dans le nouveau PLPDMA
- lancer une dynamique de groupe pour suivre le PLPDMA sur les 5 ans

Le 12 octobre 2021, les résultats de ce travail ont été présentés aux membres de la CCES, pour échanges et ajustements éventuels.

Le PLPDMA a été adopté lors du comité syndical du SYBERT du 30 novembre 2021.



4. Fiches-actions du PLPDMA

Axe 1 Consommation responsable

- 1 Sensibiliser aux achats durables
- 2 Promouvoir les ateliers autour du "faire soi-même"
- 3 Etude d'un dispositif de location/lavage de vaisselle lavable
- 4 Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub

Axe 2 Textiles sanitaires

- 5 Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables
- 6 Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables
- 7 Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables
- 8 Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables/réutilisables

Axe 3 Gaspillage alimentaire

- 9 Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 10 Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire

Axe 4 Déchets verts et biodéchets

- 11 Expérimenter le broyage de déchets verts
- 12 Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes
- 13 Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets

Axe 5 Sensibilisation à la prévention des déchets

- 14 Organiser les Assises Déchets
- 15 Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours
- 16 Accompagner les associations vers une labellisation
- 17 Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
- 18 Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets
- 19 Poursuivre les visites de nos installations
- 20 S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition

Axe 6 Réemploi / Réparation

- 21 Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers
- 22 Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don et de réemploi
- 23 Réorganiser les espaces « ressourceries » dans nos éco-centres
- 24 Orienter de nouveaux gisements issus des éco-centres vers le réemploi
- 25 Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux
- 26 Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
- 27 Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation
- 28 Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Axe 7 Déchets des professionnels

- 29 Etude d'opportunité sur la mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation

Axe 8 Déchets marins

- 30 Structurer l'offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

AXE 1

CONSOMMATION RESPONSABLE



SYBERT

ACTION # 1

Sensibiliser aux achats durables

Public visé

Tout public

Produits visés

Tous produits

Pilote de l'action

SYBERT

Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir la consommation responsable lors de nos achats :

- les achats en vrac : sans emballage ou avec emballages limités ;
- les achats issus d'une production écoresponsable et durable ;
- les achats d'objets ou de matériaux de récupération issus d'une filière de réemploi, reconditionnés, d'occasion...

Description de l'action

Cette sensibilisation s'effectue tout au long de l'année par l'équipe prévention :

- A travers les différents projets menés et inscrits dans le PLPDMA (protections hygiéniques et couches lavables pour bébé, retour de la consigne des bouteilles en verre, zone de récupération en éco-centres...)
- A travers les stands installés à l'occasion de manifestations diverses (présentation de la malle zéro déchet, des initiatives locales en matière de réemploi ou de réparation)

Résultats

51 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher près de 1960 personnes en 2024.

Il s'agit principalement de stands sur de grandes manifestations telles que les Terres de JIM à Mamirolle, leFestival du climat à Pirey, la Fête du réemploi et de la réparation à St-Vit (721 personnes).

Mais pas seulement, il faut noter l'accompagnement des maisons de quartiers de Besançon (Raid terre de jeunes, fête éco-quartier...), des entreprises, des associations et des institutionnels (Rencontr'Ados département du Doubs...).

ACTION # 2

Promouvoir les ateliers autour du "faire soi-même"

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Professionnels de la petite enfance	Couches jetables	SYBERT

Objectifs

A travers cette action, le SYBERT a souhaité enclencher une dynamique du faire soi-même autour de la fabrication de produits ménagers naturels et faits maison.

S'appuyant sur le réseau des référents communaux SYBERT, le projet a consisté à identifier dans les communes un binôme de personnes-relais motivées par la thématique de l'éco-consommation. Pour le binôme, l'objectif annoncé était l'animation d'ateliers de fabrication de produits ménagers à destination des habitants de la commune.

Description de l'action

Pour ce faire, le SYBERT a mis en place un accompagnement des bénévoles en plusieurs étapes :

- formation obligatoire de 1,5 jour avec un professionnel de l'éco-consommation (fabrication de produits ménagers naturels avec apports théoriques et pratiques) ;
- co-animation d'un atelier auprès des habitants de la commune avec les animateurs du service Prévention
- puis animation d'un ou plusieurs ateliers en autonomie.

13 communes ont répondu à l'appel à projet et 25 personnes ont été formées par le SYBERT.

S'appuyant sur ce réseau de bénévoles formés, les ateliers « faire soi-même » se poursuivent sur le territoire depuis 2023.

Une vidéo est en ligne sur la fabrication de produits ménagers naturels, diffusée en live (SERD 2021).

Le SYBERT est partenaire du CPIE du Haut-Doubs pour la création d'un ouvrage autour du faire soi-même intitulé « Lierre et Pimprenelle ». L'ouvrage vient de paraître début 2025.

Partenaires mobilisés

Bénévoles formés dans les communes : élus, référents SYBERT, habitants ou associations selon la commune concernées.

Résultats

17 ateliers « fabrication de produits ménagers naturels » se sont déroulés entre mai 2023 et décembre 2023.

12 ateliers en 2024 (en moyenne 10 personnes par ateliers).

Les communes les plus dynamiques sont Avanne, Deluz, Franois, Fontain-Pugey, Saône, Montgesoye et Rouhe.

ACTION # 3

Etude d'un dispositif de location/lavage de vaisselle lavable

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Organisateurs d'événements	Gobelets et vaisselles lavables	SYBERT

Objectifs

Développer l'usage de la vaisselle lavable lors des événements grand public (manifestations culturelles, sportives...).

A savoir que, depuis 2019, le SYBERT propose la vente à tarif préférentiel de gobelets lavables d'une contenance de 25 cl. Ce dispositif est réservé aux communes, écoles ou associations du territoire pour les manifestations qu'elles organisent.

Description de l'action

Le SYBERT a répondu à un AMI de CITEO en 2024 pour accompagner les organisateurs d'événements à passer à la vaisselle lavable. Un budget devait être consacré à l'achat de contenants mutualisés avec PREVAL Haut-Doubs et un partenariat avec l'installation de lavage de la société Alternative 7 basée à Valdahon avait été envisagé.

CITEO n'a pas retenu la candidature du SYBERT sur ce volet.

Face à une demande régulière des organisateurs, des échanges sont en cours avec PREVAL Haut-Doubs pour soutenir cette filière de lavage de contenants réutilisables et offrir un service sur notre territoire. Le projet se poursuit donc en 2025 et prendra probablement une autre forme.

Partenaires mobilisés

PREVAL Haut-Doubs et autres syndicats de traitement

Alternative 7

Zéro déchet Besançon et Emboite le Plat (pour la partie restauration)

Résultats marquants

Projet encore à l'étude.

Un 1^{er} test de prêt de gobelets avec lavage industriel à Valdahon s'est déroulé avec l'OCAB à l'occasion du marché de Noël 2024 (8 000 gobelets prêtés - bilan en cours).

ACTION # 4

Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub

Public visé

Tous publics

Produits visés

Imprimés non sollicités

Pilote de l'action

SYBERT

Objectifs

Il s'agit de poursuivre la diffusion de l'autocollant et de les mettre à disposition des partenaires et usagers.

Description de l'action

Le SYBERT tient à disposition des Stop Pub (rouleaux d'autocollants par 200 exemplaires). Ils sont envoyés gratuitement sur simple demande.

Partenaires mobilisés

Communes
Bailleurs
Syndic
Habitants
Associations

Résultats marquants

Environ 5 000 autocollants sont commandés chaque année.

AXE 2

TEXTILES SANITAIRES



SYBERT

ACTION # 5

Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables

Public visé Professionnels de la petite enfance (crèches)	Produits visés Couches jetables	Pilote de l'action SYBERT
--	------------------------------------	------------------------------

Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir l'utilisation des changes lavables auprès des crèches du territoire.

En effet, les couches jetables pour bébé représentent 2 200 tonnes de déchets chaque année sur le territoire (MODECOM 2021). Notons que 2 238 bébés sont nés en 2020.

Les enjeux sont multiples :

- Impact écologique (économie de ressources, moins de déchet : 1 tonne de la naissance à la propreté)
- Impact sur la santé de l'enfant (perturbateurs endocriniens...)
- Impact sur le budget

Environ 86 crèches sont ouvertes à ce jour pour 1 700 places.

Description de l'action

Depuis plus de dix ans, le SYBERT soutient les crèches désirant tester les changes lavables et leur propose un accompagnement technique et humain d'une durée d'un an.

A ce jour, 27 crèches ont bénéficié de cet accompagnement et toutes fonctionnent encore en changes lavables notamment les crèches municipales de Besançon ; ces dernières missionnent la Blanchisserie du refuge pour le lavage.

En 2024, notre prestataire a réalisé un démarchage des crèches non équipées (nouvellement créées ou plus anciennes). A ce jour, nous n'avons pas noté de nouvelles structures souhaitant se lancer.

Partenaires mobilisés

Crèches et micro-crèches
Ville de Besançon
PMI
Alexandra GRIVEL, prestataire

Résultats marquants

27 établissements en couches lavables ; ce qui représente un total de 650 enfants sur les 1 700 places que comptent les Établissements d'Accueil du jeune Enfant (hors assistantes maternelles).

38 % le nombre d'enfants fréquentant les EAJE et portant des changes lavables.

En moyenne, 2 changes (fourchette basse) par jour sont effectués en lavable, donc deux couches jetables sont évitées, soit 470 changes par an et par enfant.

On estime à 120 kg la quantité de déchets évités par place au sein d'une crèche.

Les 27 crèches en lavables permettent ainsi d'éviter 78 tonnes de déchets chaque année.

ACTION # 6

Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Professionnels de la petite enfance	Couches jetables	SYBERT

Objectifs

La promotion des changes lavables ne saurait se faire sans l'aide d'un réseau de professionnels de la petite enfance travaillant en lien avec les parents et les jeunes enfants et diffusant au plus près les messages en faveur des changes lavables.

L'objectif de cette action est de développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables qui pourront à leur tour être relais sur le sujet.

Description de l'action

Le SYBERT intervient dans la formation des futurs professionnels de la petite enfance, notamment :

- Les élèves auxiliaires de puéricultures (IFPS)
- Les éducateurs de jeunes enfants (IRTS)
- La filière Bac professionnel Services aux personnes et Animations dans les Territoires (Bac pro SAPAT) - MFR de Morre
- Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) - lycée Condé

En parallèle, le SYBERT démarche régulièrement les sages-femmes, la Protection Maternelle et Infantile du Département du Doubs et les Relais Petite Enfance.

A venir, un webinaire à destination des professionnels de santé (principalement sages-femmes), le 7 avril 2025.

Partenaires mobilisés

Union Régionale des Professionnels de Santé Sages-Femmes
Etablissements de formation des futurs professionnels de la petite enfance
Relais Petite Enfance

Résultats

11 sessions de formation réalisées en 2024

2^e forum professionnel à destination des acteurs de la petite enfance en avril 2023 (alternatives pour des pratiques plus naturelles dans les EAJE, échanges entre pairs, témoignages de professionnels déjà engagé).

ACTION # 7

Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables

Public visé Parents de jeunes enfants	Produits visés Couches jetables et textiles sanitaires	Pilote de l'action SYBERT
--	---	------------------------------

Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir les couches lavables auprès des familles en proposant une offre de service complète auprès des familles.

Description de l'action

Depuis plusieurs années, le SYBERT propose un service gratuit de prêt de kit d'essai de couches lavables. L'objectif est de pouvoir tester, pendant un mois, différents modèles proposés dans le commerce avant d'investir dans l'achat d'un kit complet pour son enfant. 2 permanences ont lieu chaque mois.

En complément, le SYBERT propose la location d'un kit de 20 changes lavables fabriqués localement par la Blanchisserie du Refuge à 30€ par trimestre.

Une subvention à l'achat est aussi disponible depuis 2024.

Chaque année, le SYBERT participe à des événements comme le Forum Autour du bébé et propose un stand spécifique sur les changes lavables lors de la Fête du Réemploi et de la réparation.

Depuis fin 2024, les permanences à la Polyclinique ont repris (arrêt suite au covid) et des permanences délocalisées en commune sont proposées dans des Relais Petite Enfance.

Partenaires mobilisés

Association Coccinelle (diffusion et relais de l'information)

Blanchisserie du Refuge (fournisseur)

Logis 13 Eco (permanence une fois par mois)

Polyclinique de Franche-Comté (permanence)

Relais Petite Enfance (permanence)

Résultats

118 kits prêts depuis 2021 et 63 contrats de location depuis 2018.

On constate une baisse significative en 2024 (seulement 9 prêts et 3 contrats de location signés).

Une campagne de communication est en cours de réflexion pour promouvoir notre offre.

ACTION # 8

Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables/réutilisables

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Femmes Professionnels de santé et du social	Protections menstruelles jetables	SYBERT

Objectifs

Promotion de l'utilisation des protections menstruelles réutilisables :

- pour réduire la part des 216 tonnes de déchets estimées sur le SYBERT dues aux protections jetables ;
- pour proposer aux femmes de protections à moindre coût ;
- pour proposer des protections saines et exemptes de produits chimiques.

Description de l'action

En mars 2023 a été mise en place une subvention pour l'achat de protections menstruelles réutilisables, sur le modèle d'actions similaires présentes sur le territoire français. (50% du prix d'achat, plafonné à 50€ par demande).

Une communication ciblée vers l'université a été mise en place pour toucher plus activement les étudiantes.

Partenaires mobilisés

Service communication Université de Franche-Comté
Service Enseignement Supérieur du Grand Besançon
Service de santé étudiante de l'université
URPS des Sages-femmes
Communes

Résultats

250 dossiers en 2023 et 2024

Diffusion de flyers auprès des professionnels de la santé, université... (3 000 flyers)

La moyenne d'âge des bénéficiaires de la subvention est de 32 ans.

De très bons retours sur cette action innovante, beaucoup de femmes ne seraient pas passées à ce type de protections sans ce soutien financier.

AXE 3

GASPILLAGE ALIMENTAIRE



SYBERT

ACTION # 9

Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire

Public visé Professionnels de la restauration collective	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action SYBERT et GT PAT gaspillage alimentaire
---	--	--

Objectifs

- Accompagner 12 établissements scolaires (écoles primaires) et les communes ayant la compétence « restauration scolaire » dans leur démarche de réduction des déchets alimentaires.
- Réaliser un diagnostic complet sur la nature du gaspillage alimentaire en établissement scolaire.
- Accompagner un professionnel afin de réduire le gaspillage alimentaire dans son établissement.
- Réduire le gaspillage alimentaire de -25% dans les établissements accompagnés.

Description de l'action

Le projet d'accompagnement s'articule en 11 étapes :

1. Appel à candidature des écoles et communes
2. 1^{er} comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires (élus, techniciens, prestataires, équipe de cuisine...).
3. Réalisation d'une enquête auprès des convives et d'un audit cuisine
4. Campagne initiale de pesées du gaspillage alimentaire d'une durée de 2 semaines
5. 2^e comité de pilotage pour analyse et présentation des résultats des pesées et audits
6. 3^e comité de pilotage : construction d'un plan d'actions
7. Mise en œuvre du plan d'actions sur une durée de plusieurs mois
8. Sensibilisation des convives sur site
9. Formation du personnel sur une journée sur le gaspillage alimentaire
10. Campagne finale de pesée (un an plus tard) permettant de voir l'évolution du gaspillage
11. 4^e comité de pilotage qui clôture la démarche

Partenaires mobilisés

- Grand Besançon Métropole dans le cadre de son PAT (Projet Alimentaire Territorial)
- Mairies, syndicats intercommunaux ou communautés de communes des établissements scolaires
- Prestataires de repas
- Equipes des agents périscolaires et de restauration / Equipe éducative (enseignants) / Parents d'élèves
- Gestionnaires de la restauration (UFCV, Familles Rurales, FRANCAS...)

Résultats

Depuis le démarrage de cette action en 2022, le SYBERT et ses prestataires OrgaNéo et Trivial'Compost ont accompagné 15 restaurants scolaires et un établissement professionnel disposant d'une cuisine sur place.

Le tableau suivant montre les évolutions du gaspillage alimentaire entre les pesées initiales (P1) et les pesées finales (P2). Un plan d'action visant à réduire le gaspillage alimentaire a été mis en place sur chaque site entre les 2 campagnes de pesées ainsi qu'une sensibilisation des convives et une formation à destination du personnel.

Une pesée de contrôle (P3), a également été effectuée un an après la fin des accompagnements afin de vérifier l'évolution du gaspillage alimentaire sur la durée.

Année	Site accompagné	Évolution du gaspillage alimentaire entre P1 et P2	Evolution du gaspillage alimentaire entre P1 et P3
2022	Besançon – Granvelle	- 36,5%	- 45,5%
2022	École-Valentin	- 29,7%	- 71,8%
2022	Tarcenay-Foucherans	- 47,2%	- 56,9%
2023	Les Auxons	- 35,1%	- 45,6%
2023	Roche-lez-Beaupré	- 22,1%	- 49,6 %
2023	Ornans	- 53,4%	Non réalisée à ce jour
2023	Mercey-le-Grand	- 16,5 %	Site fermé
2023	Montferrand-le-Château	- 31,5%	- 36,8%
2024	Avanne-Aveney	- 30%	Non réalisée à ce jour
2024	Dannemarie-sur-Crête	- 42,6%	Non réalisée à ce jour
2024	François	- 13,5%	Non réalisée à ce jour
2024	Grandfontaine	- 36,1%	Non réalisée à ce jour
2024	Pouilley-les-Vignes	-24,2%	Non réalisée à ce jour
2024	Nancray	- 16,6%	Non réalisée à ce jour
2024	Serre-les-Sapins	- 55,2%	Non réalisée à ce jour
2024	Résidence de La Salle	JB Accompagnement en cours	

En moyenne sur les 15 sites, le gaspillage alimentaire a diminué de 32,7% entre les P1 et P2. Le tonnage de gaspillage alimentaire évité représente ainsi près de 10,2 tonnes pour une année complète (déchets provenant uniquement du gaspillage alimentaire, hors biodéchets dits inévitables).

Sur chaque site une action de sensibilisation des convives a été réalisée pour un total de 264 convives sensibilisés.

Des sessions de formation du personnel ont également été proposées en 2023 et en 2024 sur les thématiques de l'alimentation durable en lien avec le gaspillage alimentaire, le rôle de l'équipe éducative et la sensibilisation des convives. Au total, 31 personnes ont suivi ces formations.

Le SYBERT a choisi de poursuivre son accompagnement sur la période 2025-2027 avec 24 nouveaux établissements scolaires.

En parallèle, une journée d'échanges sur le gaspillage alimentaire organisée par le SYBERT s'est déroulée le jeudi 28 novembre 2024 au lycée Pergaud. Cette journée a permis de réunir les différents

acteurs de la restauration scolaire du territoire (gestionnaires de restaurants scolaires, prestataires de repas, élus, centres de formation en hôtellerie et restauration) avec pour objectifs de rappeler la législation et les enjeux actuels, de présenter des retours d'expériences d'acteurs engagés du territoire et de faire émerger des dynamiques.

25 intervenants se sont succédés durant la journée pour informer les 83 professionnels de la restauration scolaire venant de toute la région Bourgogne Franche-Comté.

ACTION # 10

Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire

Public visé Tous publics	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action SYBERT et GT PAT gaspillage alimentaire
-----------------------------	--	--

Objectifs

Le SYBERT souhaite communiquer activement sur la question du gaspillage alimentaire qui représente encore 13 kg/hab./an soit 10% de la poubelle grise. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la problématique du gaspillage (tant au niveau global qu'à la maison) et donner des conseils pour réduire le gaspillage alimentaire au sein des foyers.

Description de l'action

Afin de toucher un maximum de personnes, le SYBERT proposera des ateliers ouverts à tous, au plus près des communes, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (DLC/DDM, atelier cuisine, rangement du frigo...).

En parallèle, le SYBERT expérimentera une campagne de communication basée sur des nudges. Le but d'un nudge (coup de pouce en anglais) est d'inciter un individu à agir d'une certaine manière, sans jamais chercher à le contraindre.

L'intérêt est de pouvoir agir sur différents leviers relatifs au processus décisionnel d'un consommateur, dans le but de le faire changer de comportement.

La campagne de communication consistera en affichage grand public (abribus, bus, panneau 4*3...), spots radio et TV, encarts dans la presse locale et relais sur le site internet du SYBERT et ses réseaux sociaux. Une communication directe sera également faite auprès communes pour relayer les messages.

Partenaires mobilisés

Adhérents SYBERT et communes comme relais de l'information
Médias et réseaux sociaux pour la campagne de communication

Résultats

Initialement prévue en 2023, la campagne de sensibilisation grand public n'a pas pu être menée. Notre volonté était d'associer des actions de terrain à une campagne de communication qui expérimenterait les ressorts liés aux sciences comportementales et notamment l'utilisation de nudges. Cette partie du projet n'a malheureusement pas pu se faire pour des raisons liées aux moyens humains dont dispose le SYBERT. Il a été décidé de prioriser les actions de communication vers d'autres compétences et thématiques.

Quelques ateliers anti-gaspi ont été menés (pied d'immeuble, fête du réemploi et de la réparation...) mais de façon sporadique et sur demande spécifique.

AXE 4
**DÉCHETS VERTS
& BIODECHETS**



SYBERT

ACTION # 11

Expérimenter le broyage des déchets verts

Public visé Particuliers avec jardin Communes	Produits visés Déchets verts	Pilote de l'action SYBERT
---	---------------------------------	------------------------------

Objectifs

Dans le cadre de sa politique de prévention et réduction à la source des biodéchets, le SYBERT souhaite inciter les communes du territoire et leurs administrés à valoriser leurs déchets verts sur place, afin de favoriser un retour au sol de la matière organique et d'éviter leur transport en éco-centres.

Description de l'action

Pour répondre à cet objectif, le SYBERT a fait l'acquisition en 2023 de deux broyeurs multi-végétaux, de capacité professionnelle.

Suite à l'expérimentation réalisée en 2023 sur 4 communes-tests, le dispositif a été proposé à l'ensemble des communes du territoire à l'automne 2024.

Partenaires mobilisés

Communes
Particuliers

Résultats

Au total, ce sont 10 communes qui ont pu bénéficier de ce nouveau service sur l'année 2024.

La bonne participation des usagers a permis de détourner environ 100 tonnes de déchets verts. Le broyat a été récupéré en majorité par les habitants, mais également par les communes pour leurs espaces verts. Le service sera pérennisé sur l'année 2025.

Afin de protéger la biodiversité, ce service n'est pas proposé d'avril à fin août, période pendant laquelle il est recommandé de ne pas tailler les haies et arbres.

ACTION # 12

Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes

Public visé Associations	Produits visés Déchets alimentaires	Pilote de l'action SYBERT Porteurs de projets
-----------------------------	--	---

Objectifs

Réaliser un diagnostic des initiatives existantes
Etudier les possibilités de soutien à la création de poulaillers collectifs
Pérennisation des projets et création d'une charte éthique

Description de l'action

La réglementation en vigueur impose une obligation de protéger les poules via un filet de protection ou un local fermé. Il ne doit pas y avoir d'interaction possible avec des oiseaux sauvages. C'est au détenteur de respecter la réglementation en vigueur et d'assurer le bien-être des poules (alimentation, nettoyage...).

Partenaires mobilisés

Associations (village, quartier, parents d'élèves)
Services de restauration (périscolaire, EHPAD,...)
Référents déchet des communes

Résultats

Cette action a été abandonnée.
Bien que le SYBERT ne puisse être tenu pour responsable en cas de contamination sanitaire type grippe aviaire, face à la menace récurrente de contamination sur le territoire français, il a été décidé de ne pas soutenir des projets de poulailler collectif.

ACTION # 13

Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets

Public visé

Usagers

Produits visés

Biodéchets
des ménages

Pilote de l'action

SYBERT

Objectifs

Dans le cadre de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, le SYBERT a défini une stratégie de déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble des zones urbaines denses du territoire où cela est possible (espace public et/ou privé disponible pour l'implantation de sites).

L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2024 un niveau d'équipements de compostage partagés correspondant à un taux de participation de 15 % des ménages.

Description de l'action

Le SYBERT a poursuivi l'accompagnement des habitants au compostage à travers diverses actions :

1. mise en place de nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble,
2. formation et suivi des référents compostage,
3. installation de nouveaux sites de compostage de quartier,
4. approvisionnement des sites en broyat.

Partenaires mobilisés

Communes et adhérents du SYBERT
Bailleurs et syndicats de copropriété
Trivial Compost

Résultats

Composteurs de pied d'immeuble : 32 mis en service en 2024 – 339 cumulés depuis 2010

Sites de compostage partagé de quartier : 15 mis en service en 2024 – 63 cumulés depuis 2010

	Nombre d'habitants	Nb habitants pouvant accéder au service fin 2024	% habitants pouvant accéder au service fin 2024	Nb habitants utilisant le service en 2024	Taux de participation 2024 ^(e)
Composteurs individuels	110 444	110 444	100%	76 206	69%
Lombricomposteurs		565		565	
Composteurs de pied d'immeuble	119 648	18 544 ^(a)		8306 ^(b)	
Chalet de compostage		43 579 ^(c)		6739 ^(d)	
Sous-total habitat collectif	119 648	62 688	52,40%	15 610	24,90%
TOTAL	230 092	173 132	75,20%	91 816	53,00%

Nota :

- On considère qu'un foyer moyen est composé de 2,2 personnes en habitat individuel, et de 1,7 personnes en habitat collectif.
- L'usage des composteurs individuels est estimé au vu du sondage réalisé en 2018 par IPSOS (69 % des personnes habitant en maison individuelle compostent leurs déchets de cuisine).
- L'usage des sites de compostage en pied d'immeuble est estimé sur la base du nombre total d'habitants des immeubles avec CPI (a) et du nombre d'habitants s'étant déclarés intéressés à la création du site (b).
- L'usage des chalets de compostage est évalué sur la base de la population présente dans un rayon de 200m (c) et du nombre d'habitants ayant demandé le code d'accès à un chalet (d).
- Le taux de participation (e) est calculé de la façon suivante : nombre d'habitants utilisant le service / nombre d'habitants pouvant accéder au service.

AXE 5

SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



SYBERT

ACTION # 14

Organiser des Assises Déchets

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Habitants, professionnels et scolaires	Tous produits	SYBERT

Objectifs

Aller à la rencontre des habitants, des professionnels et des scolaires dans différentes villes du territoire afin de faire émerger des propositions concrètes en matière de traitement et de réduction des déchets.

Cette démarche avait pour but de repenser le traitement des déchets tel qu'il existe aujourd'hui sur le territoire, d'en identifier les atouts, les freins, mais aussi les leviers et les marges de progression.

Description de l'action

La consultation citoyenne « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets. » s'est décliné en 7 réunions grand public, 2 réunions réservées aux professionnels et associations, 6 interventions scolaires (du primaire au lycée) et en une consultation en ligne, le tout entre mi-septembre et mi-décembre 2022.

Cette opération a nécessité :

- le recrutement d'une agence de concertation spécialisée dans les thématiques environnementales ;
- la création d'un « escape game » dédié au traitement des déchets sur le territoire du SYBERT ;
- la configuration d'une consultation citoyenne sur la plateforme « Les Ateliers Citoyens » de la Ville de Besançon ;
- l'organisation pratique des rendez-vous (location de salle et de matériel, traiteur...) ;
- la création d'une identité graphique propre, en lien avec la charte graphique du SYBERT ;
- ainsi que la mise en œuvre d'un plan de communication conséquent (achat d'espaces publicitaires, diffusion papier et digitale...).

Partenaires mobilisés

Habitants
Communes et référents déchets
Etablissements scolaires

Résultats

- ✓ Près de **140 personnes** lors de 7 soirées
- ✓ **200 scolaires** du CE1 à la Terminale, dans 3 écoles élémentaires, deux collèges et un lycée
- ✓ Un escape game créé spécifiquement sur le traitement des déchets
- ✓ Plus de **35 propositions** de mesures concrètes telles que :
 1. Mettre en place une **consigne pour les bouteilles en verre**.
 2. **Sensibiliser, communiquer et éduquer** de manière plus massive tous les usagers sur les enjeux du tri et de la réduction des déchets.
 3. Installer des **composteurs** de manière plus fine sur tout le territoire.

ACTION # 15

Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours

Public visé Tous publics	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

Objectifs

Réaliser à minima un concours vers le grand public chaque année
Réaliser à minima un concours vers les scolaires chaque année

Description de l'action

L'objectif de cette action est de créer des émulations autour de concours sur la thématique de la prévention des déchets ; un groupe de travail devait être créé pour établir des propositions d'actions. Un 1er concours de collecte de piles et de batteries usagées a été lancé à la rentrée scolaire 2021-2022 auprès des écoles du SYBERT.

Partenaires mobilisés

Concours de collecte de piles : Ecoles et éco-organisme SCRELEC

Résultats

Le concours « A vos piles, collectez, gagnez ! » a été proposé à l'ensemble des écoles élémentaires (du CP au CM2) dans le cadre d'un partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC chargé de la collecte et du recyclage.

Il récompense les écoles ayant collecté le plus de piles et batteries par élève en recevant un prix allant de 100 à 400 €, leur permettant de financer un projet scolaire. Pour souligner l'implication des enfants et des équipes pédagogiques, les écoles non lauréates ont été récompensées par le SYBERT en recevant divers lots.

L'édition 2022 a permis de collecter 8,5 tonnes de piles et batteries et celle de 2023, près de 11 tonnes de piles et batteries usagées par les 30 écoles engagées dans le concours, soit autant de ressources minières valorisées par le SYBERT.

Pour autant, nous avons décidé de ne pas renouveler ce concours dans les années à venir. En effet, nous avons observé une pratique contre-productive consistant à un transfert de piles usagées de nos éco-centres ou supermarchés vers les écoles.

ACTION # 16

Accompagner les associations vers une labellisation

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Associations et leurs adhérents	Tous produits	SYBERT et GT labellisation

Objectifs

Le SYBERT souhaite encourager les associations et les communes de son territoire à s'engager en faveur de la réduction des déchets et l'éco-consommation. C'est pour cette raison que le label "SYBERT engagé(e) !" a été créé en 2022.

Description de l'action

A la clé, une reconnaissance des efforts fournis pour répondre aux objectifs fixés par le SYBERT et une gratification de 500€ pour les associations labellisées. Le label est attribué pour une durée de 3 ans aux associations et aux communes.

La candidature au label « Association SYBERT engagée ! » est réservée aux associations*.

La structure s'engage à mettre en place différentes actions pour pouvoir prétendre à la labellisation notamment à :

1. Faire participer les deux référents à une visite-formation au Pôle de valorisation des déchets
2. Envoyer une lettre type aux adhérents de l'association pour les informer de la démarche de labellisation en mettant en avant les bonnes pratiques réalisées ou à venir
3. Réaliser 3 actions visant à réduire et/ou à mieux trier les déchets au sein de l'association.
4. Le processus de labellisation démarre lorsque les deux référents participent à la visite-formation dans les locaux du SYBERT. L'association dispose d'un délai maximum d'un an pour mettre en place ses actions.

*Le label est décliné dans une version « Commune »

Partenaires

Associations et communes

Résultats

29 associations et 3 communes labellisées depuis 2022

32 associations et 1 commune sont en cours de démarche de labellisation

ACTION # 17

Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets

Public visé Structures non-ménages	Produits visés Déchets Assimilés et Déchets des Activités Economiques	Pilote de l'action SYBERT
---------------------------------------	--	------------------------------

Objectifs

Pas d'objectif défini, le SYBERT intervient à la demande et en fonction de la disponibilité des agents.

Description de l'action

Le SYBERT est de plus en plus sollicité par des structures dites non-ménages (entreprises, administrations, associations) qui cherchent conseils ou qui souhaitent être accompagnées dans leur démarche de gestion des déchets (mise place du tri, réduction, gestion des flux...)

Le SYBERT intervient donc sur demande pour sensibiliser les salariés à une meilleure gestion de leurs déchets et à la mise en place de nouveaux gestes.

Le SYBERT travaille aujourd'hui à la construction d'un outil d'autodiagnostic permettant de répondre à des besoins ou des contraintes par des préconisations ciblées, et qui visent une réduction des déchets.

Partenaires mobilisés

Structures non-ménages

Résultats

Plus de 400 salariés d'entreprise ou d'administrations sensibilisés depuis 2021, dont 200 en 2024 (Fondation Pluriel, Rectorat, DSDEN, DORAS, Maison de santé de Grandfontaine...)

ACTION # 18

Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Equipes éducatives et élèves	Tous produits	SYBERT

Objectifs

L'objectif de cette action est la sensibilisation des jeunes générations à la question des déchets, notamment :

- Savoir définir un déchet.
- Connaître l'impact environnemental des déchets abandonnés dans la nature.
- Connaître les différents collecteurs et apprendre ou confirmer les gestes de tri associés.
- Savoir qu'un déchet collecté est un déchet valorisé.
- Connaître la définition du gaspillage alimentaire.
- Montrer les causes du gaspillage tout au long des étapes de production d'aliments, du champ à l'assiette.
- Trouver les solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, dans sa vie quotidienne.
- Intégrer la notion de réemploi.
- Comprendre l'économie de ressources liées au réemploi.
- Découvrir des solutions pour consommer responsable.

Description de l'action

Les interventions en milieu scolaire font partie de l'ADN du SYBERT et de son service Prévention, et sont menées sur l'ensemble du territoire auprès des classes de CE2-CM2.

Chaque intervention est conduite en 2 temps :

- La première séance traite du cycle du déchet, de sa collecte à sa valorisation.
- La deuxième séance, au choix de l'équipe éducative, traite du gaspillage alimentaire ou du réemploi.

En complément, le SYBERT a créé un pack de 4 animations autonomes autour des thèmes de la pollution par les déchets, le parcours des déchets, le recyclage et le zéro déchet. Ces animations ont pour but de démultiplier les actions de sensibilisations du SYBERT en mettant librement à disposition des outils d'animation et d'apprentissage « clé en main » pour les équipes éducatives.

Parallèlement, le SYBERT travaille à la conception d'outils de sensibilisation pour les classes de cycle 1 et 2, et aussi les collégiens et lycéens.

Partenaires mobilisés

Etablissements scolaires
Equipes périscolaires

Résultats

Moyenne de 50 classes par an
Plus de 4 500 enfants sensibilisés depuis 2021.

ACTION # 19

Poursuivre la visite de nos installations

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Tous publics	Tous produits	SYBERT

Objectifs

Les objectifs de cette action sont multiples :

- Permettre aux publics d'identifier facilement le SYBERT, ses missions, ses compétences, ses installations.
- Accueillir un public varié (scolaires, groupes, usagers, entreprises, partenaires, associations...) et le sensibiliser à tous les thèmes de la Prévention des déchets : réduction, tri, réemploi, économie circulaire, consommation responsable...

Description de l'action

Le SYBERT est locataire d'un local nommé « Espace Pédagogique », au sein de l'espace commercial de la chaufferie bois à Besançon depuis septembre 2024. Cet espace permet de recevoir jusqu'à 30 personnes (contre 14 précédemment) soit une classe complète.

La volonté du SYBERT est d'y accueillir un public varié dans de meilleures conditions (capacités d'accueil et parking notamment), et d'être en mesure d'y proposer une plus large variété d'animations, abordant tous les thèmes de la Prévention des déchets. Cet espace permet également de recevoir des partenaires spécialisés proposant des ateliers pratiques sur des thèmes variés (couture zéro-déchet, cuisine anti-gaspi, réparation...)

Pour permettre la visite du centre de tri (interdit pour raison de sécurité aux visiteurs), le SYBERT a investi dans l'achat d'un casque connecté, muni d'une caméra et de micros, et qui permet à un animateur du service Prévention, d'immerger le public au cœur du centre de tri pour leur expliquer le fonctionnement des machines et le travail des agents. Cet outil augmente l'interaction avec le public et offre la possibilité d'avoir un véritable regard sur ce qu'il se passe à l'intérieur du centre de tri.

Le service Prévention réfléchit aujourd'hui à utiliser ce casque pour des visites « à distance » et pour rendre nos présentations encore plus interactives et ludiques.

Partenaires mobilisés

Tous publics

Résultats

Depuis 2021, un peu plus de 1400 personnes ont été sensibilisées à la découverte du SYBERT dont 850 en 2024.

Près de 450 personnes ont été accueillies dans le nouvel espace pédagogique depuis septembre 2024.

Notons qu'en 2024, le service prévention a reçu 115 demandes directes via l'adresse prevention@sybert.fr et 36 demandes formulées via l'adresse contact@sybert.fr pour accompagner divers projets (interventions sur site, visites de nos installations, accompagnement pour une meilleure gestion des déchets mais également prêts de matériel...).

ACTION # 20

S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition

Public visé Tous publics	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

Objectifs

Se servir de relais pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire
Sensibiliser un public plus large à la réduction des déchets

Description de l'action

Il existe déjà des tiers-lieux qui ont des pratiques sociales innovantes permettant la réduction des déchets et la sensibilisation auprès de larges publics sur le territoire du SYBERT. Il s'agit de s'appuyer sur ces lieux pour diffuser les actions de prévention des déchets.

A ce jour, dans le cadre d'une convention de partenariat, l'arÊTE bénéficie du soutien financier du SYBERT et propose différents outils :

- une « matériauthèque » qui récupère des déchets auprès d'entreprises, de commerçants, d'associations et plus accessoirement de particuliers, puis les valorise auprès de bricoleurs, d'artistes, d'artisans ou de professionnels de l'animation ;
- une « matériauthèque » mobile en mode doux ou motorisé qui comme une épicerie ambulante, propose des ressources hors les murs, ou un espace de créativité ;
- un atelier partagé, lieu de « coworking », équipé de machines-outils à destination des professionnels (artistes, artisans) et des particuliers : couture pour les chutes de textiles, mosaïque pour de la vaisselle cassée ou ébréchée, gravure pour support plan (lino, papier, brique de lait, ...), bois pour les chutes de bois ;
- l'arÊTE se consacre aussi à l'accompagnement de projets et l'aide au développement de tiers-lieux.

Partenaire mobilisé

Association arÊTE

Indicateurs de suivi de l'action

20 ateliers culinaires à partir d'inendus alimentaires

1 atelier anti-gaspi suivi d'un repas à partager à l'occasion de la fête de la courge

1 atelier conserverie autour de la sauge

2 interventions avec le SYBERT (Chalezeule mode doux, fête du réemploi et de la réparation)

AXE 6
**RÉEMPLOI
& RÉPARATION**



SYBERT

ACTION # 21

Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers

Public visé Particuliers	Produits visés Electroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	--	------------------------------

Objectifs

L'objectif de cette action est de pouvoir développer des solutions pour limiter l'achat de produits neufs en mettant en avant la pratique du don entre les particuliers.

Description de l'action

Cette action vise à développer les échanges directement entre particuliers sans utiliser les ressourceries présentes dans nos éco-centres. Il s'agira de développer des solutions nouvelles favorisant le don entre particuliers, tout en s'appuyant sur les solutions existantes (sites internet, applications smartphone...) puis les diffuser et les faire connaître.

Partenaires mobilisés

Tri Quingey
Emmaüs Besançon
Prestataires

Avancement

Le don est une pratique bien ancrée chez les habitants du territoire. Ce sont 1 304 tonnes d'objets qui ont été récupérées dans les éco-centres par Emmaüs Besançon et Tri Quingey en 2023. Les habitants ont également l'habitude d'apporter leurs dons directement auprès des associations.

Le SYBERT a travaillé de son côté pour proposer des solutions pour valoriser les habitants qui donnent leurs objets aux associations. Afin d'accroître les dons et valoriser les pratiques des usagers, le SYBERT a contacté le co-fondateur de Geev (application mobile de dons entre particuliers) afin d'échanger et partager des idées. Le Syndicat a pu présenter ses réflexions à Tri Quingey et Emmaüs Besançon pour recueillir leurs avis sur le projet.

Le SYBERT envisage de faire appel à un prestataire qui aura pour objectif de développer une solution numérique ; laquelle serait en mesure de booster les dons réalisés sur notre territoire et ainsi d'augmenter le recours aux produits d'occasion.

Résultat

Action à déployer sur 2025 et 2026

ACTION # 22

Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don ou de réemploi

Public visé Habitants de quartiers Entreprises Commerçants	Produits visés Electroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action Porteurs de projets
---	--	---

Objectifs

- Créer du lien entre les usagers, les porteurs de projets et les habitants d'un quartier ;
- Développer des zones de dons pour favoriser la consommation responsable et le réemploi.

Description de l'action et avancement

Le SYBERT n'a pas lancé d'expérimentation sur une zone de don de quartier. On peut cependant déjà constater sur le territoire des boîtes et des coffrets où des objets sont mis à dispositions (comme pour les boîtes à livres). Cela représente cependant des actions à l'échelle individuelle ou portées par des associations.

Il faut noter que le SYBERT organise chaque année la fête du réemploi et de la réparation en lien avec les communes. Une gratifera est systématiquement mise en place lors de l'évènement. Les objets et vêtements apportés proviennent des habitants de la commune ou des agents du SYBERT. La mise en place de la zone de gratuité et la gestion des stocks sont gérées par les élèves en Bac Pro Métiers du commerce et de la vente de la MFR de Morre.

Cette opération est l'occasion de promouvoir le réemploi et d'inciter les habitants à donner leurs objets inutilisés.

Partenaires mobilisés et partenaires potentiels

Communes

MFR de Morre (filiale Bac Pro Métiers du commerce et de la vente)

Associations

Autres porteurs de projets

Indicateurs

3 éditions (SAÔNE, THISE, SAINT-VIT)

Nombres de visiteurs lors la fête du réemploi et de la réparation 2024 : 750 personnes qui ont pu découvrir et bénéficier de la gratifera (zone de gratuité) contre 480 en 2022 et 520 en 2023.

ACTION # 23

Réorganiser les espaces ressourceries dans nos éco-centres

Public visé Particuliers	Produits visés Electroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action Tri Quingey Emmaüs Besançon SYBERT
-----------------------------	--	--

Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont :

- Augmenter la part de réemploi liée à l'espace ressourcerie de nos éco-centres ;
- Qualifier les objets qui sont orientés vers la filière ressourcerie ;
- Améliorer la logistique pour éviter que le local soit saturé ;
- Faciliter le travail des associations de l'Economie Sociale et Solidaire pour récupérer et réemployer les objets des usagers.

Description de l'action

Il s'agit de travailler avec les associations sur les espaces ressourceries de nos éco-centres.

- De quelle manière le travail des agents ressourciers peut être facilité ?
- Comment augmenter la part de réemploi en éco-centre (quantité et qualité) ?

Résultats

Depuis 2022, le SYBERT et les associations Emmaüs Besançon et Tri Quingey échangent sur l'organisation à mettre en place pour faire évoluer la filière ressourcerie.

Avec les évolutions réglementaires et la mise en place des nouvelles REP, les associations doivent s'adapter et respecter les exigences des éco-organismes pour contracter avec eux. En effet, les éco-organismes ont besoin de savoir où a été récupéré l'objet et s'il a été réemployé et vendu pour pouvoir financer l'activité réemploi de l'association. Ainsi, les associations doivent mettre en place une traçabilité et se réorganiser en interne.

L'association Tri Quingey expérimente depuis juillet 2024 son nouveau type de collecte pour garantir cette traçabilité. Le stockage des objets dans le local ressourcerie a donc été modifié.

Cette traçabilité permet aux associations d'avoir un soutien financier plus fort de la part des éco-organismes pour leurs actions de réemploi.

Indicateurs

Tonnage provenant de la filière ressourcerie en 2024 : 1 371 tonnes

ACTION # 24

Orienter de nouveaux gisements issus des éco-centres

Public visé Particuliers	Produits visés Matériaux et gisement non pris en charge par les ressourceries	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	--	------------------------------

Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont :

- Augmenter la part de réemploi (hors ressourcerie) dans nos éco-centres ;
- Orienter des « déchets » vers de nouvelles filières de valorisation ;
- Proposer de nouveaux services aux habitants.

L'idée est que nous puissions changer le regard des usagers sur les déchets et qu'ils les identifient comme des ressources.

Description de l'action et avancement

Des partenariats sont en place avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire depuis 2008 afin de pouvoir réemployer les objets déposés en ressourcerie par les usagers. Afin de compléter cette action historique et pour cibler de nouveaux flux, le SYBERT a mis en place depuis 2023 des zones de récupération dans ses éco-centres. Ces zones permettent aux usagers qui le souhaitent de récupérer des matériaux : palettes en bois, planches, chevrons, gaines PVC, ...

Un test sera bientôt effectué sur la mise à disposition de cartons de déménagement au sein de l'éco-centre de Besançon Tilleroyes.

Depuis 2024, un test est conduit sur l'éco-centre de Saint-Vit pour mettre à disposition du broyat issu du broyage des branches des déchets verts. Les habitants peuvent récupérer cette matière et l'utiliser chez eux pour apporter une part de structurant dans leurs composteurs ou pour pailler leurs espaces verts.

Indicateurs

Nombres d'éco-centres proposant une zone de récupération : 16 sites.

Nombres de sites proposant la récupération de broyat : Eco-centre de Saint-Vit depuis 2024, et prochainement Thoraise et Thise Chalezeule.

ACTION # 25

Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux

Public visé Particuliers Professionnels	Produits visés Matériaux	Pilote de l'action SYBERT Chambre des Métiers et de l'Artisanat
---	-----------------------------	--

Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont de proposer des solutions pour les artisans afin de pouvoir écouler leurs matériaux invendus et de valoriser leurs stocks dormants. L'action vise également à sensibiliser les particuliers sur le sujet du réemploi.

Description de l'action

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté organise depuis 2023 un événement nommé « Les Jours : Bourse Aux Matériaux ».

Lors de deux journées, les entreprises ouvrent leurs portes au grand public afin de proposer une seconde vie aux matériaux invendus (erreurs de côtes, refus client, surplus de chantier, défaut mineur, etc.).

Cette démarche reprend l'action qui est développée sur le territoire du Haut-Doubs avec le Syndicat de traitement des déchets Préval « la Bourse Aux Matériaux ».

Un site internet permet de mettre en avant l'événement et d'inscrire les entreprises participantes : <https://lesjoursbam.fr/>

Une étape préalable de sollicitation des entreprises est réalisée par contact téléphonique. Une fois les entreprises inscrites, la CMA et le SYBERT les invitent à effectuer le référencement des matériaux proposés.

Un mois avant l'opération, le site internet bascule en format « grand public » permettant aux particuliers d'identifier les produits qui les intéressent ainsi que les entreprises participantes.

Avancement

Une première édition a été organisée sur le territoire du SYBERT en 2024. Cette édition regroupait 8 entreprises situées sur une partie du territoire de Grand Besançon Métropole.

Le retour de cette édition 2024 reste mitigé. Des entreprises ont très bien vendu et d'autres n'ont pas réalisé de ventes.

Pour l'édition 2025, les entreprises à démarcher sont situées sur l'intégralité du territoire de Grand Besançon Métropole et de la Communauté de Communes de Loue Lison. Pour l'instant, 7 entreprises sont engagées et 10 autres sont intéressées par l'évènement (mars 2025). Un budget communication plus conséquent a été validé par les élus pour avoir une meilleure couverture pour l'édition 2025. Les Jours BAM auront lieu les 16 et 17 mai 2025.

Indicateurs et chiffres

10 000 € de budget pour la communication de l'édition 2025.

Nombres de ventes réalisées en 2025

Nombres de structures participantes en 2025

ACTION # 26

Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Particuliers Artisans Associations	Electroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier, outils,...	SYBERT

Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir les acteurs existants afin de faciliter la réparation des objets et leur réemploi auprès des particuliers.

La réparation permet de réduire la consommation de matières premières en évitant l'achat de produits neufs. Allonger la durée d'usage des produits permet de réduire la production de déchets.

Difficultés rencontrées

De nombreuses cartographies ou site internet existent sur le sujet de la réparation ou du réemploi. Le problème est que les outils existants ne sont pas forcément mis à jour et manquent d'une autonomisation dans leurs bases de données (chronophage si réalisé au niveau local).

Si un particulier recherche un réparateur et que celui proposé par le site a arrêté son activité alors nous allons créer de la frustration chez les utilisateurs. Ils partiront du principe que la base de données est obsolète et qu'ils ne peuvent pas compter sur les informations données.

Les bases de données peuvent par exemple faire appel à celle de l'Etat : BODACC ou RNE, permettant ainsi d'avoir des une mise à jour permanente des données.

C'est notamment ce que recherche à faire le site de l'ADEME « Longue Vie Aux Objets » en croisant sa base de données avec celle des éco-organismes :

<https://longuevieauxobjets.ademe.fr/lacarte/>

Ce site sera référencé dans la nouvelle version du site internet du SYBERT qui sortira au printemps 2025.

Avancement

Depuis 2022, le SYBERT organise avec les communes volontaires la fête du réemploi et de la réparation dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Cet événement est l'occasion de mettre en avant les entreprises et les associations locales qui travaillent sur le sujet de la réparation et du réemploi.

Indicateurs

Acteur du réemploi et la réparation présents à la SERD 2022 à Saône : 14 partenaires

Acteur du réemploi et la réparation présents à la SERD 2023 à Thise : 16 partenaires

Acteur du réemploi et la réparation présents à la SERD 2024 à Saint-Vit : 14 partenaires

Plus de 1 700 visiteurs sur les 3 éditions

ACTION # 27

Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation

Public visé Particuliers	Produits visés Electroménager, appareils électroniques, téléphonies...	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---	------------------------------

Objectifs

Lever les freins de l'autoréparation en apportant des connaissances aux particuliers. La réparation permet de réduire la consommation de matières premières en évitant l'achat de produits neufs. Allonger la durée d'usage des produits permet de réduire la production de déchets.

Difficultés rencontrées

Il faut toujours garder un intermédiaire entre le Syndicat et le particulier qui auto-répare son produit. En effet, nous n'avons pas les compétences adaptées pour gérer les dégâts qui pourraient être commis sur des tiers. C'est pourquoi le SYBERT peut uniquement relayer les informations ou peut faire appel à des acteurs spécialisés sur ce sujet.

Description de l'action et avancement

Il était imaginé de réaliser une page sur notre site internet avec des réponses à plusieurs besoins concernant la réparation avec la diffusion d'hyperliens :

- J'aimerais diagnostiquer une panne ;
- J'aimerais faire réparer mon produit par quelqu'un ;
- J'aimerais trouver une entreprise qui propose le bonus réparation ;
- J'aimerais trouver des pièces détachées ;
- J'aimerais auto-réparer mon produit.

Nous imaginions ainsi mettre en avant les différents acteurs locaux et nationaux.

Les collectivités et le grand Public peuvent désormais s'appuyer sur le site de l'ADEME « Epargnons nos Ressources » <https://epargnonsnosressources.gouv.fr/>.

L'ADEME utilise la mention suivante « Cet outil a été développé à l'initiative de XX qui en a donc la responsabilité (hyperliens fournis à titre exclusivement informatif) ».

On pourrait imaginer l'ajout de cette mention si nous intégrons ce type de liens sur notre site internet. Ceci permettrait d'écarter la responsabilité du SYBERT dans le cas de problèmes lors de la réparation d'un produit par un particulier.

Le site internet du SYBERT va connaître une mise à jour et les équipes pourront mettre en avant les guides et documents qui permettent de développer la réparation.

ACTION # 28

Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Public visé Particuliers Associations	Produits visés Electroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier, ...	Pilote de l'action SYBERT ou porteurs de projets
---	---	--

Objectifs

Cette action vise à encourager le développement d'ateliers autour de la réparation et du réemploi sous toutes ses formes.

- Identifier les démarches existantes sur ce sujet
- Solliciter des structures / associations intéressées
- Créer des ateliers thématiques sur la réparation et le réemploi

Description de l'action

Ce type d'ateliers existe déjà dans certaines maisons de quartier et est souvent porté par des associations ou des bénévoles.

Dans le cadre de la programmation annuelle des animations à l'espace pédagogique, le SYBERT prévoit de faire intervenir des acteurs du réemploi et de la réparation pour des animations.

Cette action sera développée en 2025

Partenaires mobilisés

Associations (ENVIE, Saint-Vit Informatique, Les manivelles...)

Artisans repar'acteurs et Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Indicateurs

Nombre d'événements créés

Nombre de participants

AXE 7
**DÉCHETS DES
PROFESSIONNELS**



SYBERT

ACTION # 29

Mise en place des contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation

Public visé	Produits visés	Pilote de l'action
Grands publics Professionnels de la restauration	Contenants des plats à emporter	Zéro Déchet Besançon En Boite Le Plat Besançon

Objectifs

L'objectif de cette action est de définir et tester une solution pour substituer les emballages à usage unique lié à la restauration :

- Réduire la quantité de déchets ;
- Proposer une solution mutualisée et standardisée pour le réseau des professionnels.

Description de l'action

Il s'agit de mettre à disposition des professionnels de la restauration un ensemble de contenants réutilisables pour éviter l'utilisation d'emballages à usage unique. Les contenants font l'objet d'une consigne monétaire pour inciter le consommateur à rapporter son contenant.

En Boite Le Plat Besançon s'occupe d'équiper les professionnels de la restauration en contenants et de sensibiliser les acteurs de la démarche. Les clients peuvent rapporter leurs contenants auprès de n'importe quels professionnels membres du réseau En Boîte le Plat Besançon.

L'opération En Boite le Plat Besançon a démarré en 2023.

Un Appel à Manifestation d'intérêt est en cours avec CITEO pour atteindre 60 professionnels engagés d'ici fin 2026.

Partenaires mobilisés

Zéro Déchet Besançon
Ville de Besançon
Commerce éco-engagés
France Active Franche Comté
Consigne et réemploi en BFC
Région Bourgogne Franche-Comté

Résultats

Un site internet permet d'identifier les professionnels de la restauration qui sont membres du réseau En Boîte Le Plat Besançon : <https://enboiteleplat.fr/besancon/>

En Boite Le Plat Besançon a accompagné le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon pour son événement « Le tour du Monde en 80 plats 2024 » afin de réduire les déchets et proposer des contenants consignés pour les plats.

609 boîtes ont été mises à disposition permettant d'éviter 5 000 emballages à usage unique.

AXE 8

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS MARINS



SYBERT

ACTION # 30

Structurer une offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

Public visé Communes, associations, écoles, entreprises	Produits visés Déchets sauvages	Pilote de l'action SYBERT et partenaires
---	------------------------------------	---

Objectifs

Mettre à disposition du matériel et une aide organisationnelle pour faciliter les opérations de ramassage de déchets dans les communes.

Description de l'action

Le SYBERT est fréquemment sollicité pour aider à la mise en place des ramassages de déchets sauvages sur la voie publique.

Les besoins sont d'ordre matériel (prêt de pinces, sacs poubelles, signalétique...) et organisationnel (logistique, consigne pour le tri, évacuation des déchets...).

Partenaires mobilisés

Communes
Service Voirie / propreté
GUSP
Service public de collecte des déchets
Associations, Ecoles, Entreprises

Résultats

Un groupe de travail a été mis en place avec certains services de la Ville de Besançon et de GBM afin de connaître les missions et rôles de chacun dans les opérations de ramassage de déchets.

Un guide permettant d'organiser au mieux un ramassage de déchets sera mis en ligne sur le nouveau site internet du SYBERT. Il permettra de réserver du matériel et connaître les acteurs à contacter pour collecter ou évacuer les déchets ramassés en fonction du lieu de ramassage.

Le service prévention met à disposition sur demande 3 kits de ramassage de déchets. Un kit comprend : 10 ou 20 pinces, des sacs poubelles et des gants anti-coupures.

Depuis 2022, 60 prêts ont été effectués.



4 rue Gabriel Plançon • La City
25 043 Besançon Cedex
03 81 21 15 56
contact@sybert.fr
www.sybert.fr
@  



Soutenu par

